



Valeurs[®] d'exemples



- L A
D R O
M E -
c|a.u.e

UR
c|a.u.e
Auvergne-Rhône-Alpes

LIVRET
DE PRÊT
DE
L'EXPOSITION

PRÉAMBULE

L'architecture est une expression de la culture

Les CAUE, regroupés au sein de l'Union Régionale des CAUE d'Auvergne-Rhône-Alpes, ont lancé la première édition du palmarès Valeurs d'exemples® de notre nouvelle Région, avec le soutien de la DRAC, de la DREAL et du Conseil régional de l'Ordre des architectes AuRA.

L'édition 2018-2019 porte une grande diversité de programmes, d'échelles de projet (du grand paysage à la petite parcelle de centre-ville), de sites (urbains, ruraux, de plaine, de montagne, etc.), d'acteurs, d'usagers, d'initiatives participatives et citoyennes et de réflexions préalables, d'utilisations de matériaux (biosourcé, bois, béton, zinc, acier, paille, mixtes...).

Cette 1^{re} édition l'atteste : au-delà du contexte local, des réponses adaptées en matière de rapport au site, de valeur architecturale, urbaine et paysagère, de qualités fonctionnelles et environnementales et de conduite de projet sont des ingrédients communs et essentiels à la qualité et à la réussite des réalisations. Elle montre également, s'il fallait encore le prouver, que de belles architectures sont produites dans le secteur rural.



DESCRIPTIF TECHNIQUE — ET SCÉNOGRAPHIE



Composition • Installation • scénographie

Au total, l'exposition compte 52 panneaux imprimés au format A2 sur papier cartonné.

L'exposition nécessite un linéaire d'environ 26 mètres.

L'accroche se fait par des pinces à dessin double clip (2 par panneaux). Une centaine de pinces est fournie par le CAUE avec les panneaux.

CONDITIONS — DE PRÊT

Conditions de prêt

Le CAUE met gratuitement à disposition l'exposition.

Le transport aller et retour, le montage et le démontage ou la communication sont à la charge de l'emprunteur.

L'emprunteur s'engage à installer l'exposition conformément à ce mode d'emploi.

En cas de dégradation, de perte ou de vol de tout ou partie du matériel d'exposition, le CAUE en demandera le remboursement à l'emprunteur. Ce dernier s'engage à souscrire une assurance couvrant la dégradation, la perte ou le vol du matériel d'exposition. A ce jour, pour l'emprunt de la totalité des 50 panneaux, la valeur d'assurance est de 3 000 € TTC. La couverture débute lors de l'enlèvement du matériel sur son site de stockage et se termine lors de sa restitution en ce même lieu. Un état des lieux sera effectué lors de la prise en charge et lors de la restitution.

Communication

Des éléments graphiques sont fournis, sur demande, par le CAUE de la Drôme pour la réalisation d'invitations, d'affiches ou tout autre support de communication. Le logo de l'UR CAUE et la mention « Exposition produite par l'UR CAUE » devront figurer sur l'ensemble des documents de promotion.

Droits

L'exposition a été réalisée par l'UR CAUE, qui a obtenu la cession des droits relatifs aux exemples présentés.

Pour en savoir plus

Pour tous renseignements complémentaires, prendre contact avec Carole Ollier (tél : 04 75 79 04 03, mail : caue@dromenet.org)

COMPOSITION DES PANNEAUX

FORMAT N°1
PLEINE PAGE

Opérations lauréates
ou mentionnées
dans leur catégorie

Nom du projet • Lieu

Catégorie • Repère couleur

Département • Ville

CATÉGORIE
**Espace public
et aménagement paysager**
Collectivités de plus de 2000 habitants



56 - MONTLEGER

**PARC DÉPARTEMENTAL
DE LORIENT**

BASE Paysage + Collectif Dérive
+ A et cetera + Jeanne Almé-Sirités

LAURÉAT

Prix
du
public

Distinction

Distinction

Maîtrise d'œuvre

Descriptif

Le Parc départemental de Lorient accueille près de 200000 visiteurs par an. Le projet Parc pour tous vise à améliorer les conditions d'accueil du public et à adapter les usages tout en préservant ses qualités environnementales et paysagères. Il combine, de façon originale, un volet paysager à un volet artistique et participatif. Conçus dans l'esprit des lieux, les aménagements sont très sobres : une grille simplement fauchée pour créer deux chemins et, à leur croisement, un long plateau bois offert à toutes les destinations, des allées restaurées et agencées d'un nouveau mobilier, une aire de stationnement orientée par des traverses en chêne, des grilles et des bancs de branchages récupérés sur site, de nouvelles plantations pour conforter celles existantes... Révisé dans le cadre de résidences artistiques et avec la participation des utilisateurs, le parcours Anima Motte offre au visiteur l'expérience d'une autre façon d'être dans le paysage – celle de l'animal – et invite à approfondir son rapport à l'habitat, la forêt, les sons, l'écoulement... Les œuvres – la Halle, l'Essaim, le Nid – contribuent ainsi, de manière à la fois poétique et ludique, à tester de nouvelles activités et de nouveaux lieux.

Fiche technique

Programme : Aménagement paysager et artistique d'un parc de 17 hectares.
Maîtrise d'ouvrage : Collectivité de la Côte.
Maîtrise d'œuvre : Agence 3433 Paysage 3433 (parcours artistique) et Parc d'Écologie Urbaine pour la Cité (3433) (aménagement paysager) par A et cetera 3433 et cetera Anne-Sophie 3433, commissaire artistique par Et cetera 3433.
Date : Réception en juillet 2017.

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10

7/10



L'architecture et l'art au service de nouveaux usages, au cœur d'un grand site naturel à préserver.



7/10

Fiche technique

FORMAT N°2 PAGE SCINDÉE EN 2 PARTIES

Opérations ayant fait l'objet d'une pré-sélection en commissions départementales et admises à être présentées au jury régional

Catégorie • Repère couleur

Département • Ville

Lieu

Descriptif

Maîtrise d'œuvre

Fiche technique

CATÉGORIE
**Bâtiment public,
lieu de travail et de service**
Rénovation-extension-réhabilitation



38 - SAINT-MARTIN-D'HÈRES

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES

Chapuis Royer Architectes

L'IEP n'avait pas connu de rénovation depuis sa création, en 1948. À l'entrée, sur les façades extérieures, le choix de l'acier auto-peint, conjugué au béton lisse ou brossé, apporte simplicité et authenticité. À l'intérieur, est développée la même nudité, avec des murs en béton reliefs par des passerelles métalliques, des menuiseries en bois local et une « rue » bordée de patios, qui favorisent l'éclairage naturel. Des œuvres du peintre isérois Arcabas et une sculpture de l'artiste José Sagari viennent peaufiner le lieu.

Fiche technique
Programme: Rénovation de l'Institut d'Études Politiques et 70 locaux de bureaux.
Maîtrise d'ouvrage: Comunità Alpes Néropale.
Maîtrise d'œuvre: Chapuis Royer Architecture SA, Studio Aglietta architecte et économiste, André OISO, Architecture Associati, Colagrosso Architecture.
Date: Réception en 2017.

Rénovation thermique et mise en accessibilité sont aussi l'occasion de renouveler l'image d'un bâtiment.



© 2017 Chapuis Royer

63 - ROME

AGENCE D'ARCHITECTURE

Rauch Moureau Ressouche Architecture

Dans le secteur sauvegardé du centre historique de Rome, une ancienne forge-écurie à forte valeur patrimoniale a été conservée et valorisée. Le garage, sans intérêt architectural, a été détruit mais son emprise a servi de base à une extension aux façades enrobement vitrées, apportant légèreté et transparence. Les espaces intérieurs sont à la fois ouverts et clairement délimités par l'implantation du mobilier. Le souci du détail et l'utilisation de matériaux sobres et contrastés révèle un bâtiment à lecture clairement contemporaine mais respectant l'histoire du lieu.

Fiche technique
Programme: Réhabilitation d'une ancienne forge-écurie et d'un garage en une agence d'architecture.
Maîtrise d'ouvrage: Studio Ressouche et Rauch Moureau.
Maîtrise d'œuvre: Rauch Moureau Ressouche Architecture S.R.L.
Date: Réception en décembre 2016.

Nouvelle façade légère et transparente vient équilibrer celle du bâtiment existant sans en brouiller la lecture.



© 2017 Rauch Moureau Ressouche

UN POINT SUR — LES CATÉGORIES

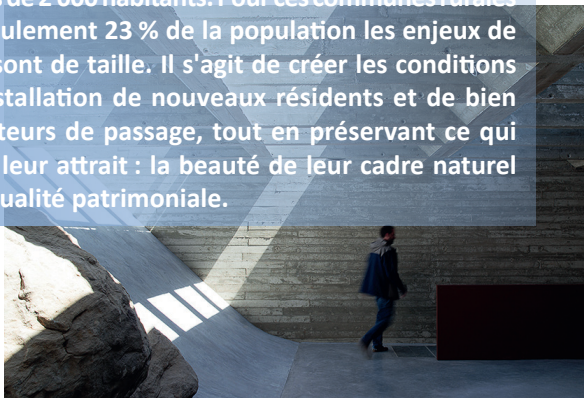


Réalisation d'urbanisme et/ou de paysage

Si nos territoires bénéficient de patrimoines urbain, paysager et architectural riches, ils n'en sont pas moins affectés par l'évolution des modes de vie, qui ne leur permettent plus de fonctionner harmonieusement. Anticiper la rénovation urbaine et imaginer des lieux qui concilient usages et valorisation du patrimoine, dans un contexte participatif, favorisent la revitalisation des centres-bourgs et l'amélioration du cadre de vie.

Espace public et aménagement paysager • Collectivité < 2 000 habitants

En 2019, 85 % des 34 840 communes de France métropolitaine comptaient moins de 2 000 habitants. Pour ces communes rurales qui réunissent seulement 23 % de la population les enjeux de l'aménagement sont de taille. Il s'agit de créer les conditions favorables à l'installation de nouveaux résidents et de bien accueillir les visiteurs de passage, tout en préservant ce qui fait précisément leur attrait : la beauté de leur cadre naturel et souvent leur qualité patrimoniale.



Espace public et aménagement paysager

- Collectivité > 2 000 habitants

À l'échelle d'un grand parc régional comme à celle d'une placette, le rôle des collectivités est évidemment primordial dans la gestion du territoire. Quel que soit le type d'aménagement projeté, elles se doivent d'être sensibles à l'existant, à la valeur du paysage, aux besoins des habitants et aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux. Dès lors, le dialogue instauré entre le maître d'ouvrage, les maîtres d'oeuvre et les usagers est indispensable à la réussite du projet.



Bâtiment public, lieu de travail et de service

- Construction neuve

Construire un nouvel équipement public est un acte majeur pour les maîtres d'ouvrage car il s'agit de contribuer à la fabrication de la ville. Un nouveau groupe scolaire, un gymnase flambant neuf ou une médiathèque récente sont des éléments indispensables à une vie en collectivité épanouissante. Ainsi, ils marquent l'histoire de nos cités, contribuent à leur identité et assurent leur développement.





Bâtiment public, lieu de travail et de service

- Rénovation-extension-réhabilitation

Les besoins de nos sociétés contemporaines évoluent constamment et le patrimoine architectural de nos villes est formidable car capable de les accueillir. De ce fait, les opérations de reconversion voient les édifices anciens transformés sans perdre leur âme. Ainsi préservés, ils demeurent des témoins de l'histoire tout en prenant activement part à l'avenir.



Habitat groupé et collectif

- Construction neuve

Il y a, dans l'habitat collectif ou groupé, une volonté nommée densité, dont l'objectif premier est de limiter l'étalement urbain, économisant notre précieux sol. La responsabilité des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'oeuvre est alors considérable car le vivre-ensemble ne peut se faire au détriment de la nécessaire intimité de chacun.



Habitat groupé et collectif

- Rénovation-extension-réhabilitation

Le logement est un sujet architectural passionnant, dont l'évolution des typologies est directement liée à celle de notre société, de nos usages, de nos habitudes. Témoin d'une culture du vivre-ensemble, il est plus ou moins adaptable, plus ou moins flexible. Ainsi, lors d'une opération de rénovation ou de réhabilitation, il est un champ exploratoire délicat pour les maîtres d'oeuvre qui s'en emparent.

Habitat individuel

Témoin précieux de l'histoire architecturale locale et de l'évolution des techniques constructives, la maison individuelle est un exercice d'architecture particulier dans le sens où il a trait à notre sphère la plus intime. En confier la conception à un architecte est une véritable aventure, qui mène souvent bien au-delà du projet de départ, qu'il s'agisse d'une construction neuve ou d'une rénovation.



- L A
D R O
M E -
c|a.u.e

UR
c|a.u.e
Auvergne-Rhône-Alpes

**Conseil d'architecture, d'urbanisme
et d'environnement de la Drôme**

44 rue Faventines
Accueil du public : place Jean Collombet
BP 1022 – 26010 Valence Cedex
04 75 79 04 03 – caue@dromenet.org



caue.dromenet.org